JOYEUSES fêtes

Usson DU POITOU

BULLETIN MUNICIPAL
N°46

MOT DU MAIRE

En cette fin d'année, je tiens à saluer l'énergie et l'engagement qui animent notre Commune au quotidien.

2025 restera marquée par l'aboutissement des travaux de la route de Civray, incluant l'entrée de bourg repensée pour être plus accueillante et attractive.
Grâce à une gestion rigoureuse, un travail collectif et à la mobilisation des services municipaux, d'Eaux de Vienne, de l'État, du Département et de la Communauté de Communes, ce projet offre désormais un espace sécurisé pour les piétons, et une image valorisante de notre Commune.
Ce succès est le fruit d'un travail d'équipe et je tiens à remercier tous les acteurs.

Je souhaite adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble des acteurs associatifs et économiques, dont l'implication tout au long de l'année est précieuse pour notre territoire.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Michel JARRASSIER

SOMMAIRE

- Informations municipales ..... 3 - 13
- Jeunesse et Culture ..... 14 - 17
- Associations ..... 18 - 28
- Organismes divers ..... 29 - 33
- Avez-vous lu ? 34
- Au fil du temps - Les Vieux Parlers de chez nous 35
- Agenda 2026 36
- Nouveaux commerçants 37

LES RÉUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations prises par le Conseil municipal tout au long de l'année 2025. Les délibérations et les procès-verbaux des réunions de conseil sont consultables en Mairie, aux heures d'ouvertures, sur le site internet de la Commune www.ussondupoitou.fr (rubrique Municipalité – Publications Municipales), ou en scannant le QR Code ci-contre.

CM du 18 novembre 2024.

- n°2024-07-01 : Tarifs des salles pour 2025.
- n°2024-07-02 : Tarifs cimetière pour 2025.
- n°2024-07-03 : Tarifs Médiathèque pour 2025.
- n°2024-07-04 : Modification de la capacité d'accueil de la Salle polyvalente.
- n°2024-07-05 : Cession de mobilier de l'école.
- n°2024-07-06 : Vente d'une parcelle au lotissement de Lusigny.
- n°2024-07-07 : Renouvellement du contrat de maintenance de Centaure Systems pour 2025.
- n°2024-07-08 : Avenant au contrat d'entretien des chaudières et de la robinetterie avec ENGIE Home Services.
- n°2024-07-09 : Régularisation d'un chemin rural à Pouzeau de Brandes : échange avec la SCI AGIER.
- n°2024-07-10 : Adhésion à la convention de participation Prévoyance du Centre de Gestion de la Vienne et participation mensuelle au financement des garanties au 1er janvier 2025.
- n°2024-07-11 : Reconduction du contrat d'assurance statutaire CNP pour les agents affiliés à l'IRCANTEC pour 2025.
- n°2024-07-12 : Reconduction du contrat d'assurance statutaire CNP pour les agents affiliés à la CNRACL pour 2025.
- Délibération n°2024-07-13 : SOREGIES : Convention de Mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine.
- n°2024-07-14 : Projet d'extension du parc éolien de Le Vigeant : avis sur les conditions de remise en état après l'arrêt définitif des installations.

CM du 27 janvier 2025.

- n°2025-01-01 : BUDGET PRINCIPAL : Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2025 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
- n°2025-01-02 : Tarifs cimetière pour 2025.
- n°2025-01-03 : Modifications du règlement du cimetière avenant n°2.
- n°2025-01-04 : Acquisition de la parcelle CR n°362.
- n°2025-01-05 : Régularisation du chemin rural de Pouzeau de Brandes : délibération finale pour autoriser l'échange.
- n°2025-01-06 : Décision d'aliénation du chemin rural de Beaulieu.
- n°2025-01-07 : SRD Groupe Energies Vienne : convention amiable de mise à disposition d'une parcelle de terrain pour établissement d'un poste de transformation.
- n°2025-01-08 : CCVG : validation du rapport de la CLECT du 10/12/2024 relatif à la définition du calcul annuel du coût du service Instruction du Droit des Sols.

CM du 19 mars 2025.

- n°2025-02-01 au n°2025-02-20 : délibérations liées au vote du budget.
- n°2025-02-21 : Avenant à la convention avec l'école privée pour le versement du forfait communal.
- n°2025-02-22 : Ligne de Trésorerie 2025.
- n°2025-02-23 : Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne pour la protection sociale complémentaire - risque santé.
- n°2025-02-24 : Suppression d'un emploi permanent – Mise à jour du tableau de effectifs.
- n°2025-02-25 : CCVG : convention de mise à disposition de services relative au projet d'aménagement de l'entrée du Centre Bourg route de Civray.
- n°2025-02-26 : EAUX DE VIENNE – Siveer : Groupement de commandes pour l'organisation, la passation et la réalisation de 2 marchés relatif au projet d'aménagement de l'entrée du Centre Bourg route de Civray.
- n°2025-02-27 : SRD : proposition pour la réalisation coordonnée des ouvrages de génie-civil télécom liée à l'enfouissement des réseaux électriques dans le cadre de l'aménagement de l'entrée du Centre Bourg route de Civray.

- n°2025-02-28 : Adhésion 2025 au Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vienne (CAUE86).
- n°2025-02-29 : Adhésion 2025 à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne (FDGDON 86).
- n°2025-02-30 : Motion "Alerte sur le développement important des projets ENR sur le territoire de Vienne et Gartempe".

CM du 7 avril 2025.

- n°2025-03-01 : Fiscalité directe locale : vote des taux des contributions directes pour l'année 2025.
- n°2025-03-02 : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2025.
- n°2025-03-03 : MJC Champ Libre : demande de subvention de fonctionnement pour 2025.
- n°2025-03-04 : Actualisation du tableau des tarifs des salles et mise à jour du règlement d'utilisation de la Salle polyvalente.
- n°2025-03-05 : Modification du règlement intérieur de la Médiathèque – Actualisation du bulletin d'inscription et de la charte d'utilisation d'internet.
- n°2025-03-06 : RESSOURCES HUMAINES : Création d'un emploi permanent.
- n°2025-03-07 : Conseil Départemental : demande de subvention au titre d'ACTIV'3 pour 2025.
- n°2025-03-08 : CCVG : Demande de subvention au titre du Fonds de concours d'aide aux communes pour les travaux d'aménagement de l'entrée du Centre bourg route de Civray.
- n°2025-03-09 : Convention d'enlèvement des déchets alimentaires issus du restaurant scolaire.
- n°2025-03-10 : Avenant au contrat d'entretien des chaudières et de la robinetterie avec ENGIE Home Services.

CM du 10 juin 2025.

- n°2025-04-01 : Tarif de la cantine scolaire 2025-2026.
- n°2025-04-02 : Jury criminel : tirage au sort des jurés d'assise pour 2026.
- n°2025-04-03 : Cession de la parcelle AO n°247 à La Font.
- n°2025-04-04 : RESSOURCES HUMAINES : Suppression d'un emploi permanent.
- n°2025-04-05 : RESSOURCES HUMAINES : Création d'un emploi permanent, et mise à jour du tableau des effectifs.
- n°2025-04-06 : Foire mensuelle : mise à jour administrative portant sur sa création, et instauration d'un droit de place sur le marché communal.
- n°2025-04-07 : CCVG : Avis sur le rapport d'activités 2024.
- n°2025-04-08 : CCVG : Attribution de compensation 2025 - Régularisation 2024 : coût du service d'instruction du droit des sols, et actualisation volontariat contingent incendie 2025.
- n°2025-04-09 : Habitat de la Vienne : avis sur le projet d'aliénation d'un logement locatif social situé 3 cité de Lusigny.
- n°2025-04-10 : Avis sur le projet éolien de Le Vigeant 2 sur les communes du Vigeant et d'Usson du Poitou.

CM du 7 juillet 2025.

- n°2025-05-01 : Demande de prêt pour le financement des travaux d'aménagement de l'entrée du Centre Bourg - route de Civray.
- n°2025-05-02 : Achat d'un tracteur d'occasion.
- n°2025-05-03 : BP MAIRIE 2025 : Décision modificative n°1.
- n°2025-05-04 : Admission en non-valeur de produits divers devenus irrécouvrables.
- n°2025-05-05 : Adhésion à l'Agence des Territoires de la Vienne : approbation de la nouvelle convention et des nouvelles conditions générales.

CM du 15 septembre 2025.

- n°2025-06-01 : Abrogation de la délibération n°2025-05-02 du 7 juillet 2025 portant achat d'un tracteur d'occasion.
- n°2025-06-02 : Admission en créances éteintes de titres de recettes.
- n°2025-06-03 : Proposition de Sorégies concernant un projet photovoltaïque aux Brousses (ancien terrain de ball trap) – Promesse de bail emphytéotique sous conditions suspensives et convention de mise à disposition.
- n°2025-06-04 : CCVG : Transfert du gymnase de SAINT SAVIN - approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

TARIFS 2026

- **Salles**

UTILISATEURS	SALLE MAIGRET		SALLE POLYVALENTE	
	1 jour du lundi au vendredi	*Week-end*	*1 jour du lundi au vendredi*	*Week-end*
Associations communales	80.00 €	110.00 €	180.00 €	220.00 €
Associations hors commune (*hors thé dansant*)	180.00 €	220.00 €	300.00 €	340.00 €
Thé dansant (*associations hors commune*)	-	-	-	850.00 €
Manifestation privée Commune	140.00 €	160.00 €	400.00 €	430.00 €
Manifestation privée hors Commune	180.00 €	220.00 €	450.00 €	520.00 €
Vin d'honneur / réception funéraire	80.00 € 1 jour du lundi au dimanche *(chauffage compris)*		180.00 € 1 jour du lundi au dimanche	
Manifestation départementale	-	-	300.00 €	340.00 €
Séminaire, congrès entreprise	400.00 €	500.00 €	600.00 €	700.00 €
Forfait annuel (*chauffage compris*) Théâtre Ecole Privée	150.00 €		-	
Installation podium Par 2 agents de la Commune	- -		120.00 € (***tarif applicable à compter du 1er septembre 2025.***)	
Energie Electricité **(à appliquer du 1er octobre au 30 avril)**			***1 jour***	***2 jours / w-e***
Manifestation Commune	20.00 €		30.00	40.00
Manifestation hors Commune	30.00 €		50.00	70.00
CAUTION	400.00 €		400.00 €	

	HALL SALLE MAIGRET	CLUB HOUSE
Réception funéraire (sans repas)	50€ (*chauffage compris*)	50€ (*chauffage compris*)

- Podium : Il sera monté et démonté par les agents de la Commune, et facturé à l'utilisateur selon le tarif adopté par le Conseil municipal.

- Une gratuité de salle par an est accordée aux associations communales (soit la salle Maigret, soit la salle Polyvalente). Lors de la gratuité de la Salle Polyvalente, le podium sera monté gracieusement par la Commune. En revanche, un forfait Énergie-Électricité de 20€ sera appliqué.

BUDGET

Budget 2024 – Compte de gestion et résultats de l'exercice 2024, les objectifs financiers ont été globalement atteints avec une capacité d'autofinancement quelque peu améliorée…

Vous avez sur le bulletin de 2024 pris connaissance des résultats financiers de l'exercice 2023. Comme chaque année, voici sous la même forme les résultats de l'année budgétaire 2024 alors que vous recevez le bulletin 2025.

Voici quelques éléments d'information concernant l'exécution budgétaire pour 2024. Nos recettes ont diminué de 1% comparées à celles de 2023, dans le même temps nos charges ont fait l'objet d'une attention toute particulière pour tenter de les diminuer. Nous les avons réduites de 2.6% avec le souci de pouvoir améliorer notre résultat de Capacité d'Autofinancement brute. Ce qui fut fait. CAF 2023 : 161K€, CAF 2024 : 180K€ ; L'objectif d'amélioration de la CAF brute a été obtenu, sans toutefois atteindre les 200K€ que nous nous fixons chaque début d'exercice.

Le constat essentiel auquel nous sommes soumis en tant que collectivité territoriale, réside dans l'accroissement constant des charges, charges qui ne dépendent pas toutes de la collectivité mais de celles qui nous sont imposées par l'Etat. La conjoncture économique de la France et son endettement croissant impose à l'Etat de diminuer ses propres charges, dont celles constituant le versement des dotations à la collectivité que nous sommes. Le moindre accroissement de nos recettes pour lesquelles nous sommes de moins en moins décideur, nous conduit inéluctablement vers un effet dit de ciseaux qui nous imposera d'engager à court et moyen terme des baisses de charges plus structurelles. Les diminutions répétées chaque année des dotations conduiront inexorablement les collectivités territoriales dans leur ensemble à restreindre leurs moyens, elles impacteront et dégraderont la mission de services publics à destination des populations.

Comme pour chaque exercice, la commune a sécurisé son niveau de trésorerie en engageant auprès de la banque le Crédit Agricole une ligne de trésorerie à hauteur de 100K€ avec droit de tirage en tant que de besoin. L'amélioration lente mais constante de notre trésorerie nous a invité à envisager la diminution du montant de cette ligne, de 150K€ à 100K€ en 2025.Comme pour 2023, Il n'a pas été nécessaire d'activer ce droit de tirage en 2024, notre encours permanent de trésorerie nous a permis d'assurer la couverture de nos coûts et de nos charges courantes.

Les tableaux ci-après vous proposent les chapitres budgétaires de fonctionnement et d'investissement, ils vous permettent d'appréhender le poids relatif financier de chacune des recettes et des dépenses du compte de gestion pour l'année 2024.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	338 045.82	Atténuation de charges	7 504.74
Charges de personnel	552 428.56	Produits des services, domaine et ventes diverses	131 383.93
Autres charges de gestion courante	231 747.89	Impôts et taxes	189 736.65
Charges financières	6 924.01	Impositions directes	538 543.27
		Dotations et participations	420 554.34
		Autres produits de gestion courante	21 399.97
		Produits financiers	53.35
		Produits spécifiques	4 500.00
Opérations d'ordre	4 500.00	Excédent de fonctionnement reporté	802 946.67
TOTAL	**1 133 646.28**		**2 116 622.92**

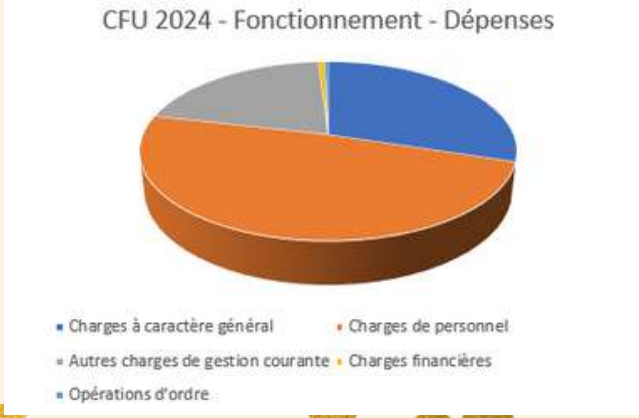

BUDGET

Investissement

DÉPENSES		RECETTES	
Eclairage Public	25 142.41		
Equipement Mairie	13 495.30		
Ecoles Primaires	16 288.89		
Matériel de voirie	52 248.04		
Voirie Communale	38 642.59		
Bâtiments communaux	8 554.08	Subventions (Etat, Région, Dépt, CCVG...)	44 747.93
Salle Maigret	9 422.23	Affectation des résultats (1068)	192 233.30
Aménagement route de Civray	684.00	FCTVA	52 884.48
Jardins de la Clouère	10 494.00	Opérations financières	230.00
Opérations financières	182 992.35		
TOTAL	358 595.89	TOTAL	290 095.71

Vous êtes propriétaires fonciers, vous avez constaté une augmentation mesurée pour l'année 2025, de la fiscalité foncière sur votre avis de paiement pour une situation foncière identique. Cette augmentation mesurée a résulté de la décision de l'État de rehausser le calcul du taux de l'assiette de TF de 3,9% en 2024, elle sera de 1.7% en 2025. Comme pour 2024, la Communauté de Commune Vienne et Gartempe et la Commune de Usson du Poitou ont fait le choix de ne pas augmenter leurs taux respectifs afin de limiter autant que possible une charge financière supplémentaire.

Sur le bulletin précédent en 2023, nous vous avions informé du projet sur lequel travaillait l'équipe municipale portant sur le réaménagement de la route de Civray allant du pont sur la Clouère jusqu'à la cité de Lusigny (dernière maison à gauche sortie de bourg direction Civray, pour l'éclairage).

Au moment où vous lirez ce bulletin, ce qui était un projet en 2024 est aujourd'hui une réalité. Certes vous avez eu à supporter quelques désagréments pendant la période des travaux, nous avons autant que possible, limité les nuisances engendrées. Pour mémoire, l'objectif était de réaliser une liaison piétonne entre le centre d'Usson, le jardin de la Clouère et le pôle médical situé à la sortie du bourg (aménager une voie de circulation routière double sens sécurisée, réorganiser la gestion du flux (PL, VL, Camping-car) du parking du jardin de la Clouère, enfouir les réseaux, électrique, éclairage, télécom, eaux et assainissement et repenser les aménagements paysagers). Les travaux d'aménagement objet de l'étude préliminaire ont tous été réalisés.

Le montant total de cette opération d'aménagement a été de 339 532€ HT, soit 407 438TTC. Nous avons bénéficié de subventions et de participation de plusieurs partenaires à hauteur de 145 766€, se répartissant comme suit :

Sorégies : 89 166€
Etat (DETR) : 70 600€
Département : 30 000€
CCVG : 20 000€
Autofinancement communal : 50 000€
Un **emprunt** de 160 000€ a été mis en place pour une période de 15 années auprès du Crédit Agricole Touraine Poitou après la mise en concurrence de trois organismes bancaires.

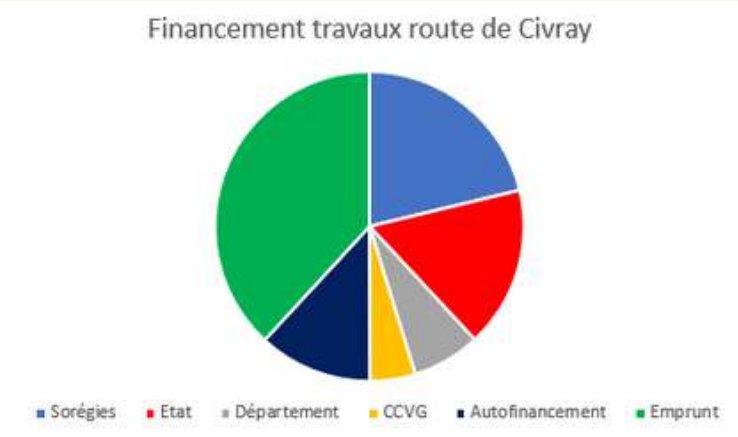

Enfin un dernier point concernant la mise à la vente des deux bâtiments, presbytère et ancienne poste, qui malgré des mises à prix très attractives n'ont pas trouvé preneur.

Les années prochaines imposeront une vigilance accrue et permanente pour le maintien d'une gestion budgétaire raisonnée et raisonnable, avec le souci permanent d'investir au profit des Ussonnaises et des Ussonnais.

Aboiement de chiens

En tant que propriétaire, prenez les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité de votre voisinage.
Si vous avez un chien, ou tout autre animal :

⇨ Ne le laissez pas toute la journée dehors ou à l'intérieur de votre logement et évitez qu'il aboie trop.

Avant d'appeler la Mairie ou la Gendarmerie, informez d'abord, de manière aimable et respectueuse, la personne responsable qui ne sait peut-être pas que son chien aboie durant son absence.

La sanction encourue s'élève à :

- 450 euros d'amende.
- La confiscation de l'animal.
- Poursuite judiciaire pour tapage diurne/nocturne et trouble du voisinage.

Bricolage - Jardinage

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit. L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée :

> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
> le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
> les dimanche et jour férié de 10h00 à 12h00.
** Arrêté municipal du 21 août 2007*

Est considéré comme dépôt sauvage tout dépôt de déchets ponctuel ou régulier de quelque nature que ce soit en un lieu où il ne devrait pas être, c'est-à-dire en dehors des sites ou contenants prévus à cet effet. Les dépôts sauvages sont des actes d'incivisme qui ne sont pas sans conséquence : en milieux naturels, les dépôts sauvages dégradent la qualité des paysages, peuvent polluer les sols, l'air et les eaux de rivières, altérer la qualité des nappes phréatiques et appauvrir la faune et la flore locale.

Le Conseil municipal, par délibération n°2025-07-01 en date du 3 novembre 2025, à instituer une redevance forfaitaire d'un montant de 150 €, due par les auteurs de dépôts de déchets sur la voie publique.

INFOS MAIRIE

LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont une nuisance pour tous les passants. Si malgré votre vigilance, votre chien utilise le trottoir pour ses besoins, il est de votre responsabilité de ramasser ses déjections en emportant avec vous des sacs.

Pour encourager ce geste, la commune d'Usson du Poitou met gratuitement à votre disposition des sachets dans des distributeurs implantés au Prieuré et au Jardin de la Clouère.

Le non ramassage des déjections de son animal fait désormais encourir à son propriétaire une amende d'un montant de 68 €, sur le fondement de l'article R 633 - 6 du Code Pénal.

Merci d'avoir les bons gestes du bien vivre ensemble !!

LOTISSEMENT GENEVIEVE VIGNES

24 LOTS

de 770 m² à 1 060 m²

15 €/m²

Terrains constructibles entièrement viabilisés (assainissement, eau, téléphone, gaz et électricité)

Prenez contact
avec la Mairie
au 05 49 59 50 17
contact@mairieussondupoitou.fr

Consultez notre site
www.ussondupoitou.fr

INFOS PRATIQUES

DÉFIBRILLATEURS

La Commune est équipée de 3 défibrillateurs. Ils se situent :

- à la Mairie - 21 rue du Général de Gaulle (à côté de la porte d'entrée de la salle du Conseil) ;
- à la Salle Maigret - 1 place Saint Pierre (porte d'entrée principale) ;
- à la Salle Polyvalente - Espace Arnaud Lepercq - 20 chemin du Désert (porte d'entrée principale).

URBANISME

Quel que soit votre projet, vos demandes d'autorisation d'urbanisme ou les formalités à respecter avant d'engager vos travaux doivent toujours être faites et déposées auprès de la mairie concernée. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

- ***Dématérialisation des autorisations d'urbanisme***

Par le biais de la Saisine par Voie Electronique (SVE), vous pouvez dès à présent déposer en ligne les demandes de renseignements et d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...).
La plateforme dédiée est accessible à l'adresse suivante : https://ccvg.pu.sirap.com

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

- **Mairie**

Service administratif **:**

- **Poste Responsable Ressources Humaines** :

Arrivée : Aurélie SORET : au 1er septembre 2025.
Départ : Nadège ROBUCHON : au 18 août 2025 (mutation vers une autre collectivité).

Service technique **:**

- **Poste Responsable Service technique** :

Arrivée : Alain CAUGNON : au 1er octobre 2025.
Départ : Franck LANGELLIER : en retraite au 1er octobre 2025.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le consentement de chaque agent, ci-dessus mentionné, a été recueilli, afin d'autoriser cette parution sans aucune équivoque.

- *Sans accord de l'agent, aucune diffusion possible de ses informations.*

TRAVAUX

Nous avons tous une réelle propension à oublier le passé. Il est donc parfois utile de s'arrêter et de se retourner pour voir ce qui a été fait.
En matière de travaux, l'année 2025 a été riche.

- Ainsi, à côté du travail habituel réalisé par nos 4 agents techniques (entretien des voies et chemins communaux - *photo ci-dessous*, entretien du cimetière, du stade, du bourg), plusieurs chantiers notables sont venus améliorer notablement notre quotidien et notre cadre de vie.

- À La Font d'Usson, Eaux de Vienne a construit une nouvelle station d'épuration en remplacement de l'ancienne qui n'était plus aux normes. Parallèlement, la Commune a entièrement revu les réseaux d'eaux pluviales pour un coût total de 54 072.00 € TTC.

- Les lieux-dits " Le Rocher " et " La Rayfergère " ont vu leur chemin entièrement refait, par l'entreprise ARLAUD-IRIBARREN.

Le Rocher

Le Rocher :
Longueur de la voie : 370 m
Coût : 13 287.60 € TTC.

La Rayfergère :
Longueur de la voie : 330 m
Coût : 11 984.40 € TTC.

Coût total :
25 272.00 € TTC

La Rayfergère

TRAVAUX

- Sur l'ensemble de la Commune, les 366 points lumineux ont été modernisés. Dans le cadre d'un programme entièrement financé par le syndicat Énergies Vienne, les lampes sodium ont toutes été remplacées par des éclairages LED (50 % moins énergivores). Outre son intérêt écologique, cette opération permettra à la Commune de réduire son budget éclairage.

- Le site des dolmens d'Artron a été nettoyé et réaménagé (en partie avec le soutien financier de la fondation Sorégies Patrimoine) offrant un havre de quiétude et une halte agréable à tous les promeneurs.

- Au jardin de La Clouère, plusieurs nouveaux jeux sont venus compléter ceux qui avaient été mis en place l'année dernière. Nous espérons que ces équipements feront la joie des enfants.

- Enfin et surtout, l'entrée de bourg par la route de Civray a fait l'objet d'une grosse opération de rénovation qui aura duré presque 6 mois.

• Tout a commencé en juin 2025 par la réfection des réseaux d'eaux et l'enfouissement de tous les réseaux électriques, d'éclairage et de téléphonie ,
• Puis, après une courte pause estivale, ce sont les trottoirs et caniveaux qui ont été entièrement refaits. Simultanément, le parking des jardins de la Clouère a également été entièrement repensé ,
• Mi novembre 2025, la chaussée a été entièrement refaite par le département.

Cette dernière étape a marqué la fin de cette opération qui nous tenait à cœur.
Certes, cela aura eu quelques répercussions dans votre quotidien, mais aujourd'hui nous sommes très contents du résultat.

D'ailleurs, nous remercions vivement tous les intervenants et entreprises qui ont participé à ce chantier.

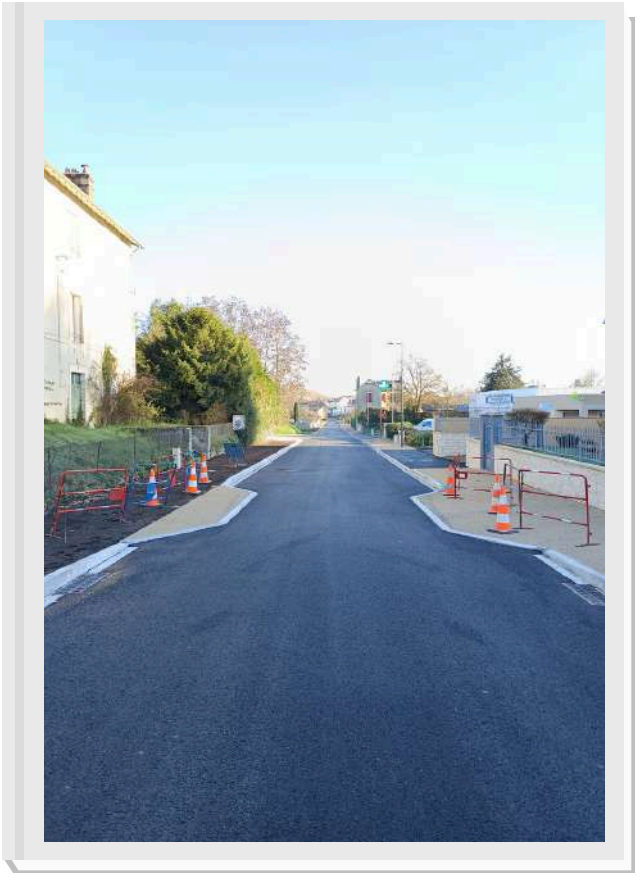

Dans le centre bourg, le marquage au sol va être entièrement revu :
- le marquage piétons de la Grand'Rue refait minima, en attendant la réfection de la chaussée prévue dans les 2 ans,
- un cheminement piétons sera créé entre la mairie et la place de l'étoile.
Le stationnement a été entièrement repensé au niveau de la mairie (+ 5 places).

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

Une année rythmée par la lecture, la créativité et la convivialité !

HORAIRES :

- Lundi : Fermée
- Mardi : 14h - 17h30
- Mercredi : 9h - 12h 14h - 17h30
- Jeudi : 14h - 17h30
- Vendredi : Fermée
- Samedi : 10h - 12h

TARIFS :

Enfant jusqu'à 18 ans

GRATUIT

1 Adulte

7 € (carte valable 1 an)

MODALITÉS D'EMPRUNT :

Chaque lecteur peut emprunter

- 5 livres
- 2 CD
- 1 magazine pour 3 semaines

CONTACT :

Alexandra PAILLER
19, Rue du Général de Gaulle
86350 Usson du Poitou
05.49.54.81.43
mediatheque.ussondupoitou@gmail.com
www.facebook.com/mediatheque.julesverne

La médiathèque a toujours plus d'un tour dans son sac pour vous proposer des rendez-vous divers et variés afin de vous donner le goût des histoires, de la découverte et des rencontres, quel que soit votre âge.

Des lectures et des rencontres inspirantes :

Les Rendez-vous des lecteurs ont permis aux passionnés d'échanger leurs coups de cœur dans une ambiance conviviale et bienveillante.

La Nuit de la Lecture, sur le thème Les patrimoines, a été marquée par la participation des Petits Champions de la Lecture de l'école publique, qui se sont essayés à la lecture à voix haute devant un public conquis.

Les accueils de classes ont également rythmé l'année, avec la découverte de la sélection du Prix des Incorruptibles et en mai, les élections littéraires des élèves, fiers de voter pour leur livre préféré.

Côté rencontres, deux beaux temps forts ont réuni les lecteurs; Guillaume Audru, venu présenter son roman Sous le fracas.
Joël & Léo Egloff, eux nous ont embarqué grâce à une lecture musicale émouvante autour de Ces féroces soldats, entre mots, musique et mémoire.

Petite enfance et premières découvertes

Les plus jeunes lecteurs n'ont pas été oubliés !
Les séances des "P'tits Lecteurs", en partenariat avec la MJC Champ Libre, continuent de rencontrer un franc succès. Comptines, histoires et rires se mêlent dans ces moments privilégiés entre enfants, parents et assistantes maternelles.
La médiathèque a également participé à la Semaine Nationale de la Petite Enfance par le biais de l'événement Se raconter des histoires à l'infini, véritable cocktail à base de lectures, théâtre d'objets, marionnettes et espace de jeux sensoriels. Une jolie parenthèse pour éveiller les sens et la curiosité des 0-6 ans.

Expérimenter, créer, imaginer

Les P'tits Scientifiques, animés par l'Espace Mendès France, ont séduit les jeunes curieux avec des ateliers alliant découverte et amusement : Mon premier cerf-volant, L'œuf d'Icare, Fusées à eau ou encore Petite graine deviendra verte.

Côté création, la médiathèque a proposé une palette d'ateliers : fabrication de bijoux avec LAS Création, activités manuelles avec La Fabrique de la MJC, poterie, peinture ou couture. Des moments de complicité en famille et de fierté face aux créations de chacun.

Science & Nature

Dans le cadre du dispositif La Science s'engage, la médiathèque a accueilli une conférence passionnante sur la biodiversité animée par Nicolas Béch, biologiste et vulgarisateur scientifique.
Cette rencontre, à la fois accessible et captivante, faisait suite aux ateliers menés tout au long de la journée par l'équipe de l'École de l'ADN et de l'Espace Mendès France.
Une belle occasion pour les élèves d'aborder les grands enjeux du vivant tout en expérimentant la science de manière ludique et concrète.

Dans la continuité, la médiathèque a reçu Fleur Oury, autrice et illustratrice, pour une exposition intitulée "En forêt", agrémentée d'une intervention artistique dans les classes.
Les enfants ont pu prolonger cette découverte en complétant une grande fresque collective avec leurs propres créations et illustrations — une expérience à la croisée de l'art et de la nature, tout en sensibilité. 🌳🦉

Ces actions ont pu voir le jour grâce au précieux soutien de la Bibliothèque Départementale de la Vienne, partenaire fidèle de la médiathèque. 🙏

🎲 Jeux, rires et partage

La médiathèque, est aussi un lieu de vie et d'échange.
Les après-midis "Jeux en tournée", organisés en partenariat avec la ludothèque et la MJC, ont réuni enfants, parents et grands-parents autour de jeux de société : rires, défis et bonne humeur à la clef !
La ludothèque itinérante revient désormais chaque mois, offrant la possibilité de jouer sur place ou d'emprunter des jeux.
Enfin, l'équipe d'Usson-du-Poitou s'est illustrée lors du tournoi de jeu vidéo Overcooked, en décrochant une superbe 2e place parmi sept bibliothèques participantes.
Bravo à Célia et Albin pour ce coup d'éclat ! 🏆

🎨 Culture, art et expression

Les arts visuels et la culture ont également été mis à l'honneur cette année.
Les élèves de l'école publique ont eu la chance de rencontrer Émilie Vanvolsem, illustratrice invitée dans le cadre du Festival du Livre de Montmorillon. Après une présentation de son métier, place à la pratique : dégradés de couleurs, pochoirs et renards ou canards hauts en couleur !
La façade de la médiathèque s'est quant à elle transformée en une véritable galerie d'art pour La Grande Lessive®, sur le thème Nuit et jour. Merci à l'école publique, à la MAM Les P'tits Loups, à La Planchonnerie et à tous les artistes du jour (et de la nuit 😉).

Enfin, l'été s'est terminé en douceur avec Lire en Transat : lectures et contes dans le jardin en compagnie de la conteuse Pascale Rambeau, suivis d'un goûter convivial.

🌿 Bien-être et moments de détente

Les ateliers bien-être ont aussi trouvé leur public.
L'atelier Huiles essentielles doTERRA, animé par Marie-Laure Boutineau, a rencontré un vif succès. Un temps d'échange autour des bienfaits naturels des plantes pour améliorer le sommeil, les émotions ou les petits maux du quotidien.

Mention spéciale à Lucie, stagiaire à la médiathèque cette année, qui a brillamment obtenu son diplôme d'Auxiliaire de bibliothèque et exerce désormais à la médiathèque de Saint-Sauvant 👏

🎉 Et ce n'est pas fini !
La médiathèque fêtera ses 20 ans en 2026 🎂
De belles surprises et de nouveaux projets culturels se préparent déjà pour célébrer cet anniversaire avec brio.

📍 Suivez toute l'actualité et les animations à venir sur :
👉 https://mediatheque-usson.departement86.fr
👉 Facebook : Médiathèque Jules Verne – Usson-du-Poitou

🌿 ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH : là où l'on cultive les savoirs et la joie d'apprendre.🌻

Au cœur d'Usson-du-Poitou, l'École Saint-Joseph accueille les enfants dès l'âge de 2 ans, dans un cadre familial et bienveillant où l'on apprend à grandir ensemble.
Entre ruralité vivante et pédagogie innovante, l'établissement conjugue tradition éducative et ouverture sur le monde. Chaque élève — de la toute petite section de maternelle jusqu'au CM2 — avance à son rythme, accompagné avec exigence et confiance.

🎀 Une école maternelle et élémentaire unies autour d'un même projet
L'école fonctionne en classe globale, favorisant la coopération entre niveaux et la continuité des apprentissages. Les plus jeunes observent et imitent, les plus grands expliquent et accompagnent : chacun apprend des autres.
La maternelle propose un accueil adapté dès 2 ans, dans un environnement chaleureux et riche en découvertes sensorielles. La section élémentaire place au cœur de sa pédagogie l'autonomie, la rigueur et le goût d'apprendre.
Tout au long du parcours, l'équipe veille à l'épanouissement de chaque enfant dans un climat de confiance et de respect.

🌼 Le jardin pédagogique : apprendre au rythme de la nature
Symbole fort du projet éducatif, le jardin pédagogique est un lieu d'apprentissage concret et vivant. Les élèves y sèment, récoltent et découvrent les lois du vivant.
C'est une éducation à la patience, à la responsabilité et à la coopération. Dans ce cadre apaisant, les enfants apprennent que la croissance — des plantes comme des savoirs — demande soin et attention.

🏫 Un cadre rénové et une équipe engagée
L'école a récemment bénéficié d'une modernisation importante : rénovation des classes, réaménagement des espaces d'accueil et embellissement général des locaux.
Ces réalisations sont le fruit de l'implication conjointe des enseignants, des familles, des bénévoles et de l'OGEC, unis par la volonté d'offrir aux enfants un cadre d'étude et de vie de qualité.

📅 Portes ouvertes et rencontre des familles
Les portes ouvertes de l'École Saint-Joseph se tiendront chaque dernier mardi avant les vacances scolaires, de 16h30 à 18h30. Ces rendez-vous sont l'occasion de découvrir les classes, de rencontrer l'équipe éducative et d'échanger autour du projet de l'établissement.

📍 École Saint-Joseph – 2 rue Saint-Pierre – 86350 Usson-du-Poitou
📞 Tél. : 06.49.89.48.83

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LOUIS HENRI SALMON

L'école Louis Henri Salmon poursuit son développement grâce à la stabilité de l'équipe pédagogique, et à ses multiples projets proposés par les enseignantes, soutenus financièrement par l'APE et la commune. Autant de chances pour l'épanouissement personnel et citoyen de chaque enfant avec notamment la poursuite de la pratique de l'école dehors, la mise en place des parcours éducatifs artistique, culturel, et de santé ainsi que de rencontres intergénérationnelles au sein de la maison de retraite.
La scolarité est encadrée par une équipe pédagogique soudée et motivée.
Les élèves sont répartis dans les 3 classes de la manière suivante :
- une classe maternelle qui accueille les enfants de la PS à la GS dont s'occupe Mme Mesmin, aidée par une ATSEM : Mme Sagot-Laplace. Mme Mesmin assure également la direction de l'école ;
- une classe de CP / CE1/CE2 avec Mme Sepierre ;
- une classe de CM1/CM2 avec Mme Bussière.

En 2024-2025, l'école s'est illustrée au travers des :

4 elements

Carnaval
Visite à la maison de retraite

Sortie pédagogique sur la biodiversité au CRED

Visionnage au cinéma de Gençay

Voyage de fin d'année au Centre de Plein air de Lathus pour les maternelles, au programme : randonnée sensorielle et équitation

Les rencontres USEP

Classe de découverte du milieu maritime à Saint Hilaire de Riez. Au programme : Land-Art, manipulation de cerf-volants, visite des marais salants et découverte de la dune à Biotopia.

Participation au prix passerelle

Les élèves ont présenté leur chorale avec les écoles de Gouex, Queaux et l'Isle Jourdain :

Notre école redémarre cette année avec de nombreux projets riches et variés qui s'adressent à toutes les classes. Ils s'articulent autour du :

TEMPS QUI PASSE ET DES PERIODES HISTORIQUES

Pour cela, chaque classe travaille dans différents domaines : la littérature, l'art, l'expression, les sciences, l'histoire, la géographie... Et cette année, les enfants bénéficient d'interventions :

- « danses traditionnelles » et notamment un bal traditionnel.
- « poterie, céramique », avec la venue de Pierre Barré, artisan d'art sur la commune.

A tous ces projets s'ajoutent aussi des cycles de natation et différentes sorties pédagogiques prévues par les enseignantes.
L'équipe enseignante est présente les lundis, les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h30 afin de rencontrer les personnes désirant des renseignements ou souhaitant inscrire leur enfant. Il est aussi possible de prendre un rendez vous en appelant au 09 66 91 09 25 ou en envoyant un mail : ce.0860871E@ac-poitiers.fr

L'équipe enseignante

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale vous remercie une nouvelle fois pour votre accueil lors de notre passage pour les calendriers .

Vos dons nous aident énormément pour le bon fonctionnement de notre amicale, et pour financer, notamment, nos déplacements sportifs.

Vu l'année exceptionnelle d'interventions due aux incendies, l'amicale a énormément été sollicitée pour les boissons afin de faire face à la chaleur, et surtout à financer nos assurances individuelles. Bien entendu, cela nous sert également pour les moments de convivialité pour entretenir le lien amical entre tous les sapeurs pompiers, les actifs comme les anciens !

Un petit mot sur nos anciens et même un GRAND mot, lors de la journée détente départementale des anciens sapeurs pompiers... L'Amicale ainsi que le chef de centre ont tenu à leur dire un **très grand merci**, pour leur investissement durant plusieurs décennies, mais aussi pour leur aide lors de nos différentes manifestations.

Il leur a été remis une médaille après l'accord de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Vienne.

Retenez les dates de nos différentes manifestations 2026, qui se dérouleront à la salle polyvalente Espace Arnaud LEPERCQ.

- Samedi 14 mars 2026 : soirée dansante avec DJ
- Dimanche 12 avril 2026 : loto
- Dimanche 20 septembre 2026 : loto

L'Amicale

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE LOUIS HENRI SALMON

Présidente : Mme Massé Elodie
Trésorière : Mme Seguret Julie
Secrétaire : Mme Smaïl Cynthia
Présidente adjoint e: Mme Ricketts Angela
Trésorier adjoint : Mr Smaïl Johnny
Secrétaire adjointe : Mme Charruault Alexia

Notre APE récolte tout au long de l'année des fonds pour aider à concrétiser les projets pédagogiques de l'école. Malgré les difficultés actuelles à trouver des fonds, nous sommes toujours aussi motivés et nous continuons à œuvrer dans la bonne humeur pour soutenir au mieux les maîtresses. Nous comptons sur votre participation pour nous aider dans notre démarche.

Au programme cette année :

15 novembre Boum de l'école
16 novembre Loto
6 décembre Marché de Noël
25 avril Marché de printemps

Cette année ne verra pas son traditionnel vide grenier. En effet le manque de fréquentation de cet évènement nous a poussés à nous tourner vers une autre célébration qui, nous l'espérons, fera le bonheur de nos enfants : LA BOUM DE L'ÉCOLE!!!
Les ventes de chocolats Rannou-Métivier ont reçu un franc succès, nous prolongeons donc notre partenariat avec cette enseigne ainsi que nos autres ventes : calendriers, saucissons.

En attendant de vous retrouver bientôt, nous vous adressons nos meilleurs voeux pour cette année 2026!!!

Le Bureau

APEL ÉCOLE SAINT JOSEPH

APEL c'est quoi ?

L'Association de Parents d'Élèves Libres est une association qui réunit des parents volontaires et bénévoles pour défendre les intérêts de nos enfants, représenter tous les parents mais surtout s'investir dans la vie de l'école au profit des enfants.
L'APEL organise différentes manifestations dont le but est de récolter des fonds afin de financer des livres et différents événements pour nos enfants.
Notre capacité d'action dépend directement de la mobilisation des parents !!!

Quels événements ont eu lieu l'an dernier, 2024-2025 ?

■ Le loto animé par Jean Marie
■ Le marché de Noël durant lequel ont été vendues des gourmandises, créations des parents, grands-parents et des enfants...mais aussi notre traditionnelle vente de sapins. Le Père Noël est passé pour le plaisir des petits mais aussi des grands !

■ Au mois de février 2025, la troupe de théâtre a interprété "Un réveillon à la montagne" qui a été très apprécié par nos spectateurs et qui a beaucoup fait rire ! Quant aux enfants, ils ont joué "Une pièce originale" en première partie, pièce qui a également été très appréciée du public.
■ Le 25 mars a eu lieu le carnaval avec un temps plutôt gris mais les enfants étaient ravis.
■ La kermesse de fin d'année, avec un décalage des horaires de spectacle dû aux conditions climatiques, s'est suivie de notre traditionnel repas avec son jambon à l'os cuit au four à pain.

Quels projet pour l'année 2025-2026 ?

● **Marchés de Noël le samedi 6 décembre** : le matin, nous serons sur la place de l'Étoile avec vente de sapins et l'après-midi nous serons à celui du comité des fêtes.
● Boom de Noël pour les enfants avec chocolat chaud et danse à gogo !
● **Théâtre** les week-ends des 6/7/8 mars puis des 13/14/15 mars 2026.
● Le carnaval
● **Kermesse le 27 juin 2026.**

LE COMITÉ DES FÊTES

Vous étiez de nouveau au rendez-vous !

POUR NOUS CONTACTER :

mail : comitedesfetesussondupoitou@gmail.com

Facebook : Comité des Fêtes d'Usson du Poitou

Le vendredi 18 avril, au cours de notre **assemblée générale**, nous avons élu le conseil d'administration. Karyn THIAUDIÈRE et Marie GUICHARD (co-présidentes), Anthony GABIROT (vice-président), Apolline FUMERON (Trésorière), Anne FUMERON (trésorière adjointe), Sophie HAY (secrétaire), Anaëlle HAY (Secrétaire adjointe), Bernard DEBIAIS, Maria-Christina GONCALVEZ, Nicolas BERNARD, Bernard BROSSIER, Laura GAUTHIER.

Le samedi 7 Juin, le comité a organisé son marché de producteurs. Le lendemain, dimanche 8 juin, le comité s'occupait des repas et de la buvette dans le cadre de la "balade solidaire" organisée par Groupama pour sensibiliser aux maladies rares et financer des projets.

Les producteurs étaient présents, les visiteurs également. Encore un chouette moment de partage et de convivialité.

Samedi 23 et dimanche 24 août, c'était notre **fête annuelle !**

Samedi soir, vous êtes venus manger des moules, des burgers, des planches apéro et des frites !

Pour animer la soirée il y a eu une démonstration de country, le groupe Maracujah et un DJ pour clôturer cette journée.

Dimanche matin, de bonne heure, vous avez été attirés par l'odeur des boules de pain et des pizzas cuites au feu de bois avant de vous balader dans les rues du vide grenier.

Pour le midi, vous avez particulièrement apprécié les pièces de bœuf, et les muffins au Nutella !

Notre apéro mojito au vin blanc vous a également désaltéré tout le week-end.

Comme chaque année, quelques animations ont rythmé le dimanche : exposition de voitures anciennes, la manœuvre des pompiers, le groupe "Elle et les Jean", ainsi que le concours de pétanque.

Dimanche 21 septembre nous avons proposé, comme chaque année, **un repas** avec tous les **bénévoles.** C'est l'occasion de remercier toutes les petites mains qui, d'une façon ou d'une autre, nous permettent de réaliser tous nos évènements. Ce temps offert est précieux pour nos associations.

Vous souhaitez devenir bénévole ? Contactez-nous !

Dimanche 19 octobre : Journée solidarité sport

En 2024, nous avons reversé 1750€ à l'association "l'envol de Thyméo".

Cette année, nous avons de nouveau battu notre record grâce à vous !

Nous avons versé 2000€ à l'association KAp Vie. Cette association a été créée par Lou après le décès de sa maman des suites d'un cancer du pancréas. Son but est de lutter contre les cancers insidieux, invisibles et indolores. L'argent récolté est reversé au CHU de Poitiers (page officielle) pour la recherche contre le cancer.

Samedi 6 Décembre nous organiserons notre marché traditionnel de Noël. L'an dernier nous avons proposé notre premier concours de vélos illuminés !

Nous proposerons un jarret-lentilles et la buvette avec du vin chaud, café, chocolat chaud...

Au moment où nous écrivons cet article, ces deux derniers évènements n'ont pas encore eu lieu mais nous sommes prêts pour accueillir tous les curieux et les habitués, vous verrez on y mange bien !

Un dernier mot pour remercier les producteurs, les exposants, les bénévoles, la mairie, les partenaires, les financeurs et les participants de répondre présent pour chaque événement.

Tout est possible grâce à vous, merci !

LE CLUB DE PÉTANQUE USSONNAIS

Cette année le club compte 47 licenciés, toutes catégories confondues. Nous avons organisé plusieurs compétitions au niveau départemental ; nous vous invitons à partager un résumé de la saison.

MANIFESTATIONS DU CLUB :

- Concours des mercredis : 10 concours vétérans du mois d'avril à septembre ; entre 20 et 30 équipes à chaque rencontre.
- Championnat doublette seniors le samedi 17 mai : 164 équipes représentant le sud du département.
- Demi-finales et finales de la coupe vétéran et du challenge, le 23 septembre : 8 équipes se sont affrontées sous la pluie !
- Championnat des clubs départementaux seniors le 4 octobre : dernière rencontre de l'année avec deux poules le matin et deux l'après-midi.

RÉSULTATS DU CLUB

- Championnat de France : Deux équipes du club d'USSON se sont qualifiées au niveau départemental, pour représenter la Vienne à BOURG ST MAURICE (Savoie)
- Triplette vétéran : éliminée en 32ème
- Triplette promotion : éliminée en 16ème

Equipe vétérans championnat de France

Equipe promotion championnat de France

- Championnat des clubs départementaux :
- Provençal : l'équipe se retrouve première de sa poule et pourra évoluer en première division.
- Vétérans : 2 équipes, dont une termine 2ème de sa poule (troisième division).
- Féminines : pour la 1ère fois, une équipe engagée (avec Nouaillé), qui finit 5ème sur 10.
- Seniors : 2 équipes, dont une qui se classe 5ème.

Equipe vétérans 2ème du championnat des clubs

Equipe féminine

Le loto annuel aura lieu le dimanche 15 février 2026. Tous nos voeux pour 2026 !!

Le Bureau

LE CLUB OMNISPORT

Le club omnisport propose uniquement l'activité du Badminton. Les séances se déroulent le lundi et le jeudi de 20h00 à 22h00.

Le coût de l'adhésion est fixé à 40 €. Vous pouvez venir faire un essai pendant deux séances avant de vous décider, nous vous accueillerons avec plaisir.

Nous tenons à remercier la commune qui met gracieusement à notre disposition le gymnase.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président, Franck HAY au 06 82 39 79 49.

L'ACCA

L'ACCA compte 83 adhérents pour la saison 2025-2026, l'effectif reste stable par rapport à l'année précédente.
Le plan de chasse attribué par la Fédération des Chasseurs de la Vienne est composé comme suit :
1 cerf, 2 biches, 2 faons et 1 BDF (biche, daguet, faon). Aussi la Fédération nous autorise à prélever 45 chevreuils sur trois ans et 53 lièvres par saison de chasse.

Le bureau actuel est composé de :

- MOIGNER Christophe (président)
- ELIAS Joël (trésorier)
- BLONDEL Didier (vice-trésorier)
- LEROY Aurélie (secrétaire)
- DEGENNE Alain, PASQUET Franck, GABIROT Anthony et CADILLON Maxime (membres)

N'hésitez pas à nous contacter pour intégrer notre équipe.

Le Bureau

LE CLUB DE GYM VOLONTAIRE

Le club de gymnastique volontaire d'Usson du Poitou est heureux de vous présenter ses meilleurs voeux pour la nouvelle année 2026.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de ses salles gratuites et son soutien financier.

le Club de gym volontaire d'Usson du Poitou est titulaire du label : « Qualité Club Sport Santé » délivré par La Fédération française d'EPGV.

Ce label récompense les Clubs qui répondent à des critères d'excellence, d'une part pour leur fonctionnement associatif, fait du respect des règles administratives et juridiques, d'autre part pour les initiatives prises en faveur de l'accessibilité de tous à des pratiques physiques régulières et de qualité.

Pour l'année 2026 , le club vous propose 4 séances adultes animées par Emmy dans la bonne humeur. Nous vous accueillerons avec plaisir avec ce riche programme.

Le Bureau

Le lundi de 18 h à 19 h

Salle socio-culturelle Maigret

PILATES et
Renforcement musculaire

Le mardi de 19 h à 20 h

Salle omnisport A. Lepercq

CARDIO BOXING : cours cardio
Fusionnant le fitness et la boxe

Le jeudi

Salle omnisport A. Lepercq

De 17 h 45 à 18 h 45

CIRCUIT SANTÉ :
Assouplissement,
Équilibre et mise en forme

de 19 h à 20 h

CROSS TRAINING :
travail combiné composé
de renforcement +cardio

115 €/an pour une activité - **130 €/an** pour deux activités – **150 €/an** à partir de trois activités

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les adhérentes qui ont rejoint le Club cette année.

Il est à noter que depuis de nombreuses années, le groupe est essentiellement féminin, mais nous profitons de cet article pour rappeler à la « gent masculine » qu'ils peuvent « sans crainte » se joindre à nous, ils seront les bienvenus !!!!

Nous tenons également à remercier la Commune d'Usson qui met gracieusement à notre disposition la salle polyvalente et la salle Maigret, ainsi que tous ceux, qui par leur présence ont largement contribué à la réussite de notre loto annuel. N'hésitez pas et rejoignez le groupe !!

Vous pouvez venir faire un essai pendant 2 ou 3 séances avant de vous décider

Pour finir, si vous recherchez : CONVIVIALITÉ… BONNE HUMEUR… ET ACTIVITÉ PEU ONÉREUSE…

Renseignements : Laurence VALLÉE 06 09 05 06 47 ou Roselyne BRUNET 06 07 65 01 51.

À noter la date du **prochain loto : le dimanche 1er novembre 2026.**

RANDO SUD POITOU

Découvrez l'association de randonnée Rando Sud Poitou

L'Association **Rando Sud Poitou** est une organisation dédiée à la promotion de la randonnée pédestre et à la découverte des sentiers naturels.

Fondée en 2021, l'association regroupe des passionnés de plein air, des randonneurs débutants aux experts.

Elle joue également un rôle social en favorisant les rencontres et les échanges et en **accueillant un large public** sans aucune discrimination.

A l'instar des aspirations des premiers membres de l'association, **la convivialité** reste une valeur majeure pour notre association.

Nos objectifs

Rando Sud Poitou a pour mission de

- Promouvoir la randonnée comme une activité accessible à tous.
- Sensibiliser les membres à l'importance de la préservation des espaces naturels.
- Activité de plein air par excellence, la randonnée se pratique **en respectant la nature** et en encourageant **les pratiques écoresponsables**.
- Organiser des sorties pour explorer les paysages variés de notre région.

Signalement de l'ambroisie

Activités proposées

L'animation des randonnées est assurée par des animateurs bénévoles, formés par la Fédération Française de Randonnée pédestre

Chaque semaine, l'association organise des randonnées guidées dans des lieux pittoresques, allant des forêts denses aux plaines variées.

Un à deux séjours par an

Rejoignez-Nous !

Devenir membre de Rando Sud Poitou, c'est rejoindre une communauté chaleureuse de passionnés de randonnée. Les adhésions sont ouvertes à tous, et les nouveaux membres sont toujours les bienvenus.

Que vous soyez à la recherche d'une nouvelle aventure ou simplement d'une façon de se reconnecter avec la nature, l'Association Rando Sud Poitou est là pour vous accompagner. Ensemble, **explorons les merveilles** de notre environnement tout en **respectant** et en **préservant notre planète.**

06 51 13 80 72

rando-sud-poitou@ikmail.com

FCUI
FOOTBALL CLUB USSON-L'ISLE

Cette saison 2024-2025 a été très riche en émotions pour le club FCUI mais surtout pour l'équipe 1 qui finit première de son championnat en Division 1 départementale avec 46 points, 8 points d'avance sur le deuxième et invaincue dans la première partie du championnat sur 22 matchs joués : 14 victoires, 4 nuls et 4 défaites avec 66 buts marqués (moyenne de 3 buts/matchs) et 31 buts encaissés. Accession en Régionale 3 et qualification en finale de la coupe Louis David. CHAMPION DE LA VIENNE EN DIVISION 1 !!

Félicitations à l'équipe 2 qui finit sixième de son championnat de quatrième Division avec 21 points sur 18 matchs joués : 6 victoires, 3 nuls et 9 défaites.

L'école de foot et ses encadrants Lucas DAILLER, David DEBIAIS, Valentin DEBIAIS, Dominique DAILLER.
(Entraînement le mercredi après-midi à L'ISLE-JOURDAIN - Stade de Font Mallet).

Merci à l'entraîneur, aux dirigeants des deux équipes pour leur investissement toute l'année. Un grand merci aux nombreux spectateurs qui nous suivent tout au long de la saison, aux mairies pour l'entretien des terrains et à nos sponsors. Merci également à nos trois arbitres officiels : Thor TRUTON, Coralie MORISSET et Joseph COLLANGE.

Président : Pascal MARTIN
Vices-présidents : Thierry TESSEREAU, Dominique MARTIN, Romain OLIVET.

LA JOIE DE VIVRE

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, nous aurons terminé nos activités de 2025 ! Comme tous les ans, vous trouverez un bref rappel de cette année, toujours riche en découvertes et moments conviviaux au sein du club.

Lors de l'assemblée générale le 30 janvier, 60 adhérents étaient présents et 15 avaient donné un pouvoir. Tous les membres ont reçu le programme et un état des finances ; un résumé des activités a également été présenté. Suite à l'arrêt de Monique LETOURNEUR, le conseil d'administration a accueilli Alain FUSEAU, jeune retraité ! Le bureau est resté inchangé.

Les activités de 2025 :

- Côté animations locales : 2 lotos, 1 thé dansant, 4 repas (dont le cantonal) et nos rencontres des 2ème et derniers jeudis de chaque mois.
- Sorties : 1 après-midi théâtre, 1 visite de Chédigny (Au paradis des roses), 1 journée à Brantôme avec croisière sur la Dronne, 1 journée festive (Noël avant Noël).
- Actions : *Atelier conduite seniors avec le CIF-SP (4 ateliers différents : révision du code, conduite en auto-école, essai vélo à assistance, alternatives à la voiture).
  *Atelier d'art floral un après-midi.
- Une rencontre avec les résidents de l'EHPAD la Nougeraie tous les premiers lundis de chaque mois pour jouer à la belote !

Un partenariat est proposé avec « Les lunettes Lisloises » à L'Isle Jourdain, sur présentation d'une carte, pour des remises et des offres particulières.

À ce jour le programme 2026 n'est pas encore totalement défini, mais nous avons d'ores et déjà prévu une sortie parisienne, le mardi 17 mars 2026 avec visite guidée de la Cathédrale Notre Dame de Paris et l'Ile de la Cité le matin et une croisière commentée sur la Seine l'après-midi.

Un loto aura lieu le dimanche 4 janvier. Le repas cantonal (pour toutes les communes de l'ancien canton de Gençay) sera organisé par notre club et se déroulera à USSON, salle A. Lepercq, le mardi 2 juin.

L'assemblée Générale aura lieu le 29 janvier 2026. Ouverte à tous, elle débutera à 14 heures 30 à la salle socio-culturelle Maigret.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle Maigret pour nos rencontres du jeudi après-midi.

Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2026.

Le Bureau

Assemblée Générale 2025

Repas de Printemps

Visite de Brantôme

CENTRE DE SECOURS D'USSON DU POITOU

L'année 2025 devait être une année de transition. Mais elle fut bien plus que ça.
Cette année a été riche **en recrutements, en formations et en interventions.**

■ Depuis le 1er novembre 2024, le centre de secours a enregistré **6 nouvelles recrues** (3 hommes et 3 femmes).
Cet apport permet désormais d'étoffer l'effectif à **16 sapeurs-pompiers volontaires**, renforçant ainsi la disponibilité opérationnelle du centre.

■ Depuis le dernier bulletin municipal, 150 interventions ont été réalisées, soit une **augmentation de 38%.**

Cette hausse est notamment due aux **fortes chaleurs estivales et à la multiplication des feux d'espaces naturels (FEN).**
À eux seuls, ces FEN représentent **30 interventions en 2025.**

En tant que chef de centre, je tiens à **remercier chaleureusement les entreprises locales** qui ont accepté de libérer leurs salariés-pompiers sur des périodes charnières. Cette solidarité a permis d'assurer une défense incendie efficace et constante.

150 Interventions	**+38%** d'activité	**30** Feux d'espaces naturels

■ 2025 fut une année riche à tous les niveaux, et il nous faudra maintenir cette dynamique en 2026.

En 2026, les efforts seront concentrés sur le recrutement et la disponibilité journalière, qui, bien qu'en augmentation, reste fragile.
Pour réussir, nous aurons besoin de l'implication de tous les acteurs locaux : population, employeurs, élus.

Contact recrutement : Sergent-Chef Anthony THIMONIER
06 80 85 28 77

LE PÔLE SANTÉ

Pour 2025, le Pôle de Santé d'Usson du Poitou a maintenu le cap des services et prises en charge déjà mises en place sur les années précédentes : accès aux activités physiques adaptées, maintien de l'autonomie à domicile, aide aux transports et soutien aux aidants. La demande est grandissante et nous sommes heureux de pouvoir aider à l'accompagnement des patients.

Les ateliers diététiques ont encore été cette année un franc succès, permettant d'améliorer le quotidien des patients concernés, et seront reconduits sur 2026.

Le Pôle organisera sur le mois de Novembre 2025 une animation autour du Mois Sans Tabac. Nous vous tiendrons au courant dès que les derniers détails seront finalisés.

Nouveauté pour 2026, nous allons organiser une soirée d'information et d'échange sur l'usage et le mésusage des écrans le Jeudi 05 Mars 2026 à partir de 18h30 avec le Professeur GICQUEL, chef de pôle psychiatrique de l'enfant et de l'adolescent au centre Henri Laborit de Poitiers. L'occasion de faire le point sur les avantages et les méfaits de nos téléphones et écrans ! A vos agendas !

Les membres du Pôle de Santé d'Usson du Poitou

LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE D'USSON

La communauté chrétienne d'Usson fait partie de la paroisse Saint Sauveur en Civraisien. « La paroisse, c'est la fontaine du village où chacun peut venir s'abreuver » comme aimait dire le Pape Jean XXIII. Une paroisse, c'est avant tout une communauté ouverte à tous, à laquelle chacun est invité à se joindre : ceux qui sont baptisés et ceux qui ne le sont pas, ceux qui croient en Dieu et ceux qui sont en recherche spirituelle ou en quête de sens pour leur vie. C'est aussi une communauté où se partage une vie fraternelle et dans laquelle toute personne a sa place quels que soient son âge, son état de santé, sa vie personnelle, familiale et sociale.

Vous pouvez vous adresser aux personnes ci-dessous pour :

- demander un sacrement (baptême, communion, confirmation, confession, mariage, sacrement des malades) pour un enfant ou un adulte
- faire catéchiser un enfant ou un adolescent ou vous inscrire vous-même à un groupe de catéchèse pour adultes
- demander des funérailles chrétiennes pour un proche
- vivre ensemble de la vie du Christ ressuscité au cours des messes dominicales (environ un dimanche sur deux à Usson à 10h30 à l'église) et des messes de semaine (les 1er et 3ème mardis du mois à 9h30 à la sacristie et le 1er jeudi du mois à l'EHPAD de la Nougeraie)
- participer à des temps de prière comme l'adoration eucharistique (le 1er samedi du mois entre 11h et 12h), la prière des mères, la prière de louange, le rosaire…
- découvrir la foi avec le Parcours Alpha : ouvert à tout adulte cherchant du sens à sa vie, le parcours Alpha permet d'approfondir sur 12 semaines, dans un cadre convivial et fraternel, les grandes questions de notre existence
- demander à être visité, écouté, soutenu.
- participer à la kermesse paroissiale le dimanche 5 juillet 2026.

Pour se tenir informé de ce qui se vit sur la paroisse :
- Le site internet : https://paroissesaintsauveur.fr
- La revue Au cœur de la vie que vous recevez chaque trimestre dans vos boîtes aux lettres.

Secrétariat paroissial : 05 49 45 94 87 - stsauveur@poitiers-catholique.fr
Père Michel Moussiessi, curé : 06 31 85 86 26 - mmoussiessi16@gmail.com
Hervé de Nuchèze, diacre : 06 89 25 44 35 - rvba2n@yahoo.fr
Et spécialement pour la fraternité d'Usson, deux référentes :
Michèle Bonnet: 06 30 72 45 64 - marc.michelbonnet@orange.fr
Elisabeth Collange: 05 49 42 78 65 - piercollange@yahoo.fr

CCVG

Poursuite des aides à l'amélioration de l'habitat sur le territoire de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe

Malgré les restrictions annoncées au niveau national, les subventions des collectivités locales à destination des propriétaires privés sur le territoire de la CCVG sont toujours en vigueur. Les collectivités continuent d'abonder les aides de l'ANAH, ou d'aider sur leurs fonds propres dans les domaines suivants* :

- l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap,
- les travaux lourds de remise aux normes globale des logements dont les locatifs,
- l'acquisition d'un logement ancien ou vacant,
- les travaux de façades,
- l'utilisation de matériaux biosourcés dans des travaux d'isolation.

*selon conditions.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'ESPACE CONSEIL FRANCE RENOV' mis en place localement. France Rénov' est le service public de la rénovation de l'habitat, porté et financé par l'État (l'ANAH) et la CCVG. Il propose des conseils neutres et un accompagnement gratuit sur votre projet de rénovation.

Animé par l'organisme SOLIHA Vienne sur le territoire Vienne & Gartempe, l'Espace conseil France Rénov' vous indiquera les aides mises en place par la Communauté de communes et les communes, selon la nature et la localisation de votre projet, et vous orientera vers le bon interlocuteur.

Avant de vous lancer dans des travaux de rénovation, contactez le conseiller France Rénov' de SOLIHA Vienne au 05 49 61 61 91 / francerenov.vienne@soliha.fr

Ou l'organisme URBANIS pour les projets des centres villes de Montmorillon, L'Isle-Jourdain et Lussac-Les-Châteaux : 06 61 00 25 47 – vienne@urbanis.fr

Vienne & Gartempe Communauté de communes avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

PLURISERVICES Association

Association intermédiaire
17, place du Maréchal Leclerc - 86400 CIVRAY

Vous êtes à la recherche d'un emploi :	Vous avez besoin d'aide et vous avez le matériel :
Nous vous accompagnons dans vos démarches d'insertion professionnelles via des missions de travail auprès des particuliers, collectivités, associations, agriculteurs. Selon vos disponibilités et vos impératifs. Chaque demandeur d'emploi bénéficie d'un suivi personnalisé.	Nous intervenons auprès : Du particulier : entretien courant de la maison, jardinage, repassage etc. (**réduction d'impôt, CESU préfinancés acceptés**). Des collectivités : remplacement ATSEM/ASEM, aide agent territorial, nettoyage de locaux, etc. Des associations : nettoyage de locaux. Des agriculteurs : travaux saisonniers.

INFORMATION IMPORTANTE : Vous l'avez peut-être déjà aperçue sur votre secteur, notre antenne mobile renommée PLURIMOBILE est accessible pour tous : demandeur d'emploi ou à la recherche de personnel. Toujours avec nos partenaires à bord en fonction du planning !

Pour consulter nos jours et lieux d'intervention, rendez-vous sur notre site Internet www.pluriservices-civray.fr ou sur notre site Facebook : https://www.facebook.com/PluriservicesAI.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :
Téléphone : 05 49 87 41 45
Mail : ai@pluriservices-civray.fr
Site internet : www.pluriservices-civray.fr

Agrément n°1 – POI – 137 délivré par l'Etat

Votre compte Eaux de Vienne en ligne…

En 2024, Eaux de Vienne a lancé son Agence en ligne pour ses 168 000 abonnés. Cet espace client accessible 7 jours/7 et 24h/24, permet à chacun de gérer toutes ses démarches au fil de l'eau.

Les abonnés peuvent notamment consulter, télécharger et imprimer leurs factures à tout moment. Il est possible aussi de régler en ligne par carte bancaire et d'opter pour le prélèvement automatique ou la mensualisation. Cette interface allie souplesse et fiabilité, permettant d'ajuster son mode de paiement à tout moment tout en garantissant la protection des données des utilisateurs.

Toute l'actualité d'Eaux de Vienne

L'Agence en ligne met aussi à disposition des usagers des articles d'actualité ainsi que des informations pratiques sur Eaux de Vienne et sur l'eau potable en général. Pour créer son compte, il suffit de se connecter sur ael.eauxdevienne.fr, muni des informations figurant sur sa facture ou son contrat.

Les outils de communication habituels avec les abonnés (appel téléphonique, réseaux sociaux, courrier, déplacement dans un centre Eaux de Vienne…) sont maintenus en parallèle.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — France services

Les maisons France services rassemblent 12 organismes partenaires pour vous permettre de faire toutes vos démarches administratives en un seul lieu.
Vos services publics n'ont jamais été aussi près de chez vous !

France services de L'Isle-Jourdain

France services

Informations pratiques:

4 avenue Jean Augry 86150 L'Isle-Jourdain France

05 49 48 12 93

isle-jourdain@france-services.gouv.fr

France services de Gençay

France services

Informations pratiques:

Place du champ de foire 86160 Gençay France

05 16 83 80 86

gencay@france-services.gouv.fr

France services de Civray

France services

Informations pratiques:

11 Rue Salvador Allende 86400 Civray France

05 49 87 92 34

civray@france-services.gouv.fr

SIMER

SIMER
CALENDRIER DE COLLECTE 2026
Lieu d'habitation
Civray (n°35 et n°37 Rue des Coudrais, Chez Robineau, Les Grands Coudrais et les Petits Coudrais) / Le Vigeant (La Ressière) / Lizant / Nérignac / Persac (Hors : Les Chirons) / Queaux (Hors : Le Cerf content, Les Brandes, la Haute Barbade) / St-Gaudent / Usson-du-Poitou
Jour de collecte
VENDREDI
semaine impaire
La collecte est maintenue les jours fériés sauf :
• le 1er janvier,
• le 1er mai et
• le 25 décembre
Bonnes pratiques
SORTIR VOS BACS LA VEILLE AU SOIR
POIGNÉE CÔTÉ ROUTE
COUVERCLE FERMÉ
Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre
Report de la collecte du 1er janvier au SAMEDI 2 JANVIER 2027.
ESPACE USAGER simer86.ecocito.com
APPLI MONTRI
SITE NTERNET www.simer86.fr
PAGE FACEBOOK
ecopole@simer86.fr 05 49 91 96 42
Inscrivez-vous à la newsletter pour recevoir nos informations
5

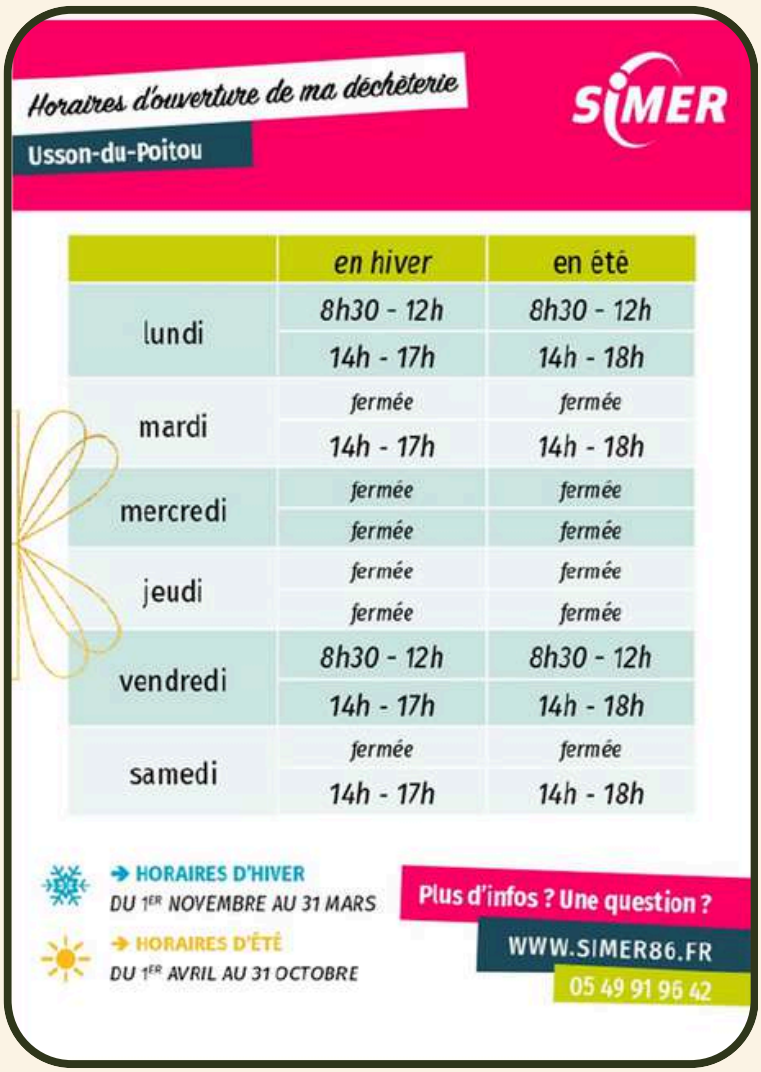
Horaires d'ouverture de ma déchèterie
Usson-du-Poitou
SIMER
en hiver
en été
lundi 8h30 - 12h 14h - 17h 8h30 - 12h 14h - 18h
mardi fermée 14h - 17h fermée 14h - 18h
mercredi fermée fermée
jeudi fermée fermée
vendredi 8h30 - 12h 14h - 17h 8h30 - 12h 14h - 18h
samedi fermée 14h - 17h fermée 14h - 18h
HORAIRES D'HIVER
DU 1ER NOVEMBRE AU 31 MARS
HORAIRES D'ÉTÉ
DU 1ER AVRIL AU 31 OCTOBRE
Plus d'infos ? Une question ?
WWW.SIMER86.FR
05 49 91 96 42

Bienvenue !
SIMER
Engagé depuis de nombreuses années dans une démarche de développement durable , le SIMER met a disposition une application mobile gratuite pour faciliter le geste de tri de tous ses habitants !
Retour
C'est parti

TOUT VOTRE SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS EN 1 CLIC
LES ACTUALITÉS ET LES ALERTES
Bienvenue au SIMER
Fermeture exceptionnelle le MARDI 1er AVRIL après-midi
1225 km de voiture économisés
Mes jours de collecte
Où jeter mes déchets ?
UN GUIDE DU TRI DANS LA POCHE
UNE CARTOGRAPHIE DES ÉQUIPEMENTS PROCHE DE VOUS
VOTRE JOUR DE COLLECTE ET LES DATES DE REPORT
LES FORMULAIRES DE CONTACTS OU DE SIGNALEMENT

AVEZ-VOUS LU ?

OCTOBRE 2024

- Une boutique dans l'univers de Lauren ..... *Lauren et Cédric heureux de présenter leur univers perlé et habillé*
- La journée solidarité et sport a fait le plein ..... *Fiers d'avoir participé à cette action solidaire*

NOVEMBRE 2024

- Deux dolmens d'Artron remis au jour ..... *Une mise en valeur du site est engagée*
- Noces de diamant pour le couple Hay ..... *Les époux et leur famille sur le site du village flottant à Pressac*

DÉCEMBRE 2024

- S.O.S d'une agricultrice en détresse ..... *Carla Pouzet ne sait pas si elle pourra garder son exploitation*

JANVIER 2025

- Michel Jarrassier pragmatique et optimiste pour 2025..... ... *Il martèle son engagement « garder les écoles est un combat permament »*
- La troupe de l'école Saint Joseph de retour ..... *Les acteurs de la troupe en répétition sur les planches*

FÉVRIER 2025

- Une visite pour promouvoir l'artisanat ..... *Franck Deluret a présenté son entreprise à Karine Desroses*
- Des ateliers pour la paix dans les écoles ..... *Les élèves étaient très investis dans ces ateliers*

AVRIL 2025

- Guillaume Audru présente son dernier roman ..... *« Sous le fracas » son dernier roman noir, à la médiathèque*
- Usson-l'Isle n'a pas volé sa montée ..... *Mathieu Granger a inscrit 29 buts toutes compétitions confondues cette saison*

MAI 2025

- Maladies rares : une balade solidaire à Usson .....*organisée le dimanche 8 juin par la Fédération Départementale Groupama de la Vienne*

JUIN 2025

- La fièvre du samedi soir ..... *Coupe Louis David : Souchaud au nom du père avec Usson-l'Isle*

JUILLET 2025

Les employeurs des pompiers à l'honneur ..... *Michel Jarrassier, le colonel Marc Horeau et Lydie Noirault présents pour la remise des récompenses*

AOÛT 2025

Duvivier en sauvegarde accélérée ..... *Une procédure de sauvegarde a été ouverte le 29 juillet*

1926... IL Y A 100 ANS.

À USSON EN 1926

- Pour l'assainissement de la situation financière de la FRANCE, le conseil décide de souscrire au nom de la commune d'Usson 2500 francs au titre de contribution volontaire.
- Le prix du pain ayant été très élevé au cour de l'année 1926, le budget du bureau de bienfaisance ne pourra couvrir les dépenses occasionnées par les dons du pain aux indigents. Le conseil décide de verser au bureau de bienfaisance la somme de 930 francs qui sera prélevé au budget de l'entretien des bâtiments.
- Une indemnité de 60 francs sera versé à M. AUZANNEAU du Moulin à Tan pour arrêt de son moulin pendant la réparation du lavoir.
- Monsieur BRIVIN demande une subvention de 2400 francs pour le service d'autobus qu'il a organisé de Poitiers à Availles. Il lui sera alloué 600 francs à condition que l'autobus passe à Fleuransant et que les prix soient proportionnés aux distances parcourues.

EN FRANCE ET DANS LE MONDE

- La situation économique et politique n'est guère réjouissante en France. successions de gouvernements, chute du franc.
- Le 5 juin inauguration du barrage hydroélectrique d'Eguzon.
- Les arrondissements de Loudun et Civray sont supprimés.
- Abolition de l'esclavage par la convention signée par la Société des Nations à Genève.
- La première fusée à propergol liquide est lancée en Amérique, elle atteint 12m50 en 2,5 secondes.
- Mais aussi : guerre civile à Varsovie - Coup d'état en Lituanie - Dictature en Grèce.
- Fondation des Jeunesses Hitlériennes.

ET EN 1975... IL Y A 50 ANS.

À USSON ?

- Création d'un lotissement de 23 maisons route de Fleuransant. 10 pavillons sont confiés à l'Office Départemental des HLM.
- Construction d'un pont au Pont de l'Etang.
- Un camion citerne a été acheté par les pompiers. Ce camion pourra être utilisé par la Commune pour le nettoyage du réseau d'assainissement.
- La cantine scolaire est déficitaire. En conséquence le prix du repas sera de 3.50 Francs et il est demandé à la cantinière de diminuer son temps de travail d'une heure.
- Agrandissement du cimetière jusqu'au chemin des Saules. L'achat d'arrosoir est nécessaire.

ET EN FRANCE ?

- La grande sécheresse de l'été 76 frappe le sud ouest de la France.
- Fin juin le niveau des barrages est au plus bas.
- Les températures dépassent les 35° et le vent attise les incendies. 88000 hectares de la Forêt de la Palmyre sont détruits par un incendie.
- Simone Veil fait voter la loi anti-tabac.
- À Nice, 5 milliards d'anciens francs sont dérobés à la Société Générale.

LES VIEUX DE PARLERS DE CHEZ NOUS

O comme

- OBERLUTE : éblouissement passager
- ORTIGE : ortie
- ORTIGNOLE : orteil
- OTOUT aussi, pareillement. *Dicton* : le mois de Mar (mars) emporte l'ouaille et l'égna,
  si l'avé cor un sou l'emporterait la bergère otout.
- OUAILLE : brebis
- OUILLETTE : petit entonnoir
- OZANNE : branche de buis béni

AGENDA 2026

JANVIER

- Dim. 4 - SO - Loto Joie de Vivre
- Vend. 9 - SM - Voeux du Maire
- Dim. 18 - SO - Loto AAPPMA

FÉVRIER

- Dim. 8 - SO - Loto FCUI
- Dim. 15 - SO - Loto Pétanque
- Sam. 28 - SO - Stage Country Okies

MARS

- WE 6-7-8 - SM - Théâtre École Privée
- Dim. 8 - SO - Loto Tennis
- WE 13 au 15 - SM - Théâtre École Privée
- Sam. 14 - SO - Soirée dansante Pompiers
- Dim. 15 - Mairie - Elections municipales
- Dim. 22 - Mairie - Elections municipales
- Dim. 29 - SM - Repas ACCA

AVRIL

- Dim. 12 - SO - Loto Pompiers
- Sam. 25 - Place de l'Etoile - Marché de Printemps Ecole Publique
- Dim. 26 - SO - Thé dansant Joie de Vivre

MAI

- Dim. 3 - SO - Loto FCUI

JUIN

- Sam. 6 - Prieuré - Marché de producteurs Comité des Fêtes
- Dim.7 - Prieuré - Balade solidaire Groupama/Comité des Fêtes
- Dim. 7 - SO - Méchoui FCUI
- Jeudi 18 - Foire à la Laine
- Sam. 27 - Prieuré - Kermesse Ecole Privée

JUILLET

AOÛT

- Sam. 22 - Dim. 23 - Prieuré Fête annuelle Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

- Dim. 6 - SO - Loto Joie de Vivre
- Dim. 20 - SO - Loto Pompiers

OCTOBRE

- Dim. 25 - SO - Journée Solidarité Sport Comité des Fêtes

NOVEMBRE

- Dim. 1er - SO - Loto Gym
- Sam. 14 - SO - Boum Ecole Publique
- Dim. 15 - SO - Loto APE Ecole Publique

DÉCEMBRE

- Sam. 5 - Place de l'Etoile - Marché de Noël APEL Ecole Privée
- Sam. 5 - Place du Marché - Marché de Noël Comité des Fêtes
- Sam. 12 - SM - Arbre de Noël Pompiers

DU NOUVEAU CHEZ VOS ARTISANS, COMMERÇANTS....

NOUS LEUR SOUHAITONS UNE BELLE AVENTURE DANS NOTRE COMMUNE D'USSON DU POITOU!!
MERCI DE VOUS ÊTRE INSTALLÉS CHEZ NOUS !

- **Camille Location**
  Location matériel événementiel (mobilier, vaisselle, déco)
  10 La Font
  Tél. : 06 79 00 65 29 – camillelocation@orange.fr
  www.camille-location.com

- **L'atelier PB Création**
  Pierre BARRÉ - céramiste artisan d'art
  7 Les Brousses
  Tél. : 06 38 91 05 19 – pbcreation86@orange.fr
  Pbcreation86 pbcreation86

Retrouvez la liste de nos commerçants, artisans, entreprises et services sur le site de la Commune www.ussondupoitou.fr - rubrique Vivre à Usson.

Editeur : MAIRIE - 21 rue du Général de Gaulle - 86350 USSON DU POITOU - Tél. 05 49 59 50 17
contact@mairieussondupoitou.fr
Responsable de publication : Michel JARRASSIER
Imprimeur : SIPAP Imprimerie - Pôle République 1 - 2 rue des Transporteurs - BP 91077 - 86061 POITIERS CEDEX 9 - Tél. 05 49 88 39 17
Parution : Décembre 2025 (n°46)